



CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal sont conviés en Mairie le :
JEUDI 27 AVRIL 2023, à 19h30, en Mairie,
pour débattre de l'ordre du jour suivant :

ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES - RH

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2023 ;
Information sur les décisions prises, depuis le dernier conseil municipal par délégation donnée au maire en vertu de l'article L 2122-22 et 23 du CGCT ;

AG - Démarche Flocon Vert – Développement Durable – Engagement des partenaires Mairie, Office de Tourisme, Domaine Skiable La Rosière – approbation
AG – Convention d'objectifs et de Financement entre la mairie de Montvalezan et l'Office de Tourisme de La Rosière » - 2022-2024 – Avenant n°2 - Approbation
AG – Station de Service Carburants - La Rosière - gestion et exploitation de l'équipement ; justificatif de recours à la gestion par « concession »

RH – Modalités d'attribution et d'usage des avantages en nature au personnel communal
RH – Tableaux des effectifs des emplois non-permanents et des emplois saisonniers – Création

FIN – Tarifs municipaux – Modification
FIN – Règlement intérieur service périscolaires

URBANISME - FONCIER

FON – Acquisition des parcelles E 2819 et 2820 à Mme POSSOZ Bernadette

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

DST – Marché fourniture « électricité Basse tension » – Groupement de commande – constitution
DST – Marché Travaux « Rénovation éclairage public » - attribution

QUESTIONS DIVERSES

Montvalezan, le 21 avril 2023

 Le Maire,
Claude Fraissard